

Jean-Christophe CARREL
*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF IAE de Dijon*

Hervé ELLUL
*Expert - Comptable
Commissaire aux comptes
Ingénieur ECAM
Diplômé de l'ESSEC
Expert de Justice agréé
près la Cour d'Appel
de Lyon et la Cour
Administrative d'Appel
de Lyon*

Christophe GABET
*Expert-Comptable
Commissaire aux comptes
MSTCF – Université
Jean Monnet
Maître de conférences
associé à Lyon II*

ASSOCIATION FEDERATION HABITAT ET HUMANISME

Siege social : 69 CHEMIN DE VASSIEUX, 69 300 CALUIRE-ET-CUIRE

SIREN : 395 060 262

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Exercice clos le 31 décembre 2021

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes combinés

Aux membres,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes combinés établis par l'association FEDERATION HABITAT ET HUMANISME relatifs à l'exercice clos le décembre 2021 tels qu'ils sont joints au présent rapport (25 pages).

Nous certifions que les comptes combinés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine à la fin de cet exercice de l'ensemble constitué par les entités comprises dans le périmètre de combinaison.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes combinés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes combinés pris isolément.

La note « Règles et méthodes comptables du bilan » expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à l'amortissement des actifs incorporels et corporels.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables appliqués par votre Fédération, nous avons examiné les modalités d'inscription et de décomposition des composants ainsi que celles retenues pour leur amortissement, modalités différenciées selon les spécificités de chacun des trois pôles d'activité du mouvement.

Nous nous sommes ainsi assurées de la conformité des principes appliqués au regard des dispositions réglementaires et que l'annexe aux comptes annuels fournit une information appropriée.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes combinés des informations données dans le rapport financier du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes combinés adressés aux membres de l'assemblée générale.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes combinés

Il appartient à la direction d'établir des comptes combinés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes combinés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes combinés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de cesser son activité.

Les comptes combinés ont été arrêtés par le Trésorier.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes combinés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes combinés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes combinés figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Villeurbanne, le 9 juin 2022

Le Commissaire aux Comptes

Pour Groupe ACTICONSEIL

Jean Christophe CARREL



ANNEXE : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes combinés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes combinés ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes combinés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes combinés et évalue si les comptes combinés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- Concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de combinaison, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes combinés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes combinés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

COMPTES COMBINES
HABITAT HUMANISME
Exercice clos le 31 décembre 2021



GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Table des matières

1. PRESENTATION GENERALE	3
1.1. PRESENTATION DES COMPTES COMBINES.....	3
1.2. CHANGEMENT DE METHODE	3
1.3. PERIMETRE DE COMBINAISON	3
2. BILAN COMBINE DU MOUVEMENT.....	4
3. COMPTE DE RESULTAT	5
4. ANNEXES	6
4.1. Evènements significatifs de l'exercice.....	6
4.1.1. Poursuite des investissements dans les Foncières	6
4.1.2. Effet COVID et hausse de salaires Ségur compensées par des aides de l'Etat dans la branche soin	6
4.1.3. Augmentations de capital	6
4.1.4. Activité	6
4.2. Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes.....	7
5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	7
5.1. PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON	7
5.1.1. Périmètre de combinaison	7
5.1.2. Règles et méthodes comptables du bilan.....	10
5.2. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN.....	13
5.2.1. Immobilisations brutes	13
5.2.2. Amortissements.....	13
5.2.3. Etat des provisions et dépréciations.....	13
5.2.4. Tableau de variation des capitaux propres.....	14
5.2.5. Subventions d'investissement	14
5.2.6. Provisions pour risques et charges	14
5.2.7. Tableau d'échéancier des dettes	14
5.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT.....	15
5.3.1. Produits d'exploitation	15
5.3.2. Charges d'exploitation.....	17
5.3.3. Résultat d'exploitation.....	18
5.3.4. Autres résultats.....	18
5.4. HORS BILAN	19
5.4.1. Engagements hors bilan.....	19
5.4.2. Bénévolat.....	19
6. CROD- Compte de Résultat par Origine et Destination	20
7. TABLEAU DE FINANCEMENT	25

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

1. PRESENTATION GENERALE

1.1. PRESENTATION DES COMPTES COMBINES

Les comptes combinés du Mouvement Habitat Humanisme retracent son activité, ses résultats et sa situation patrimoniale au travers de sa mission d'intérêt général qui est de permettre à des familles ou à des personnes seules de vivre dans un quartier socialement équilibré, de bénéficier d'un accompagnement de proximité favorisant une insertion et lorsque la perte d'autonomie est liée à des problèmes de santé, d'accéder à des lieux de vie spécialement adaptés à leur situation.

La combinaison comptable s'apparente, pour les entités non lucratives, à la consolidation des comptes annuels de structures d'un même mouvement. Le périmètre de combinaison retenu par Habitat Humanisme reprend les entités liées par une convention signée avec le Mouvement ainsi que celles contrôlées de façon exclusive.

Les comptes annuels du Mouvement Habitat Humanisme sont analysés sur la base du compte d'emploi des ressources et du bilan combinés. Ils comprennent :

- **le bilan** qui synthétise la situation patrimoniale de l'ensemble des organisations composants le Mouvement
- **le compte de résultat** qui récapitule et regroupe les produits et les charges de l'exercice selon leur destination,
- **l'annexe** qui complète et commente l'information donnée par le bilan et le compte de résultat,
- **Le compte d'emploi des ressources et son annexe.**
- **Le tableau des flux de trésorerie**

1.2. CHANGEMENT DE METHODE

Néant

1.3. PERIMETRE DE COMBINAISON

L'EHPAD Notre Dame de la Providence, situé à Sens, a intégré le Mouvement sur l'année 2021. Cet EHPAD dispose de 103 lits et a généré sur l'année des produits à hauteur de 4,2 M€.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

2. BILAN COMBINE DU MOUVEMENT

BILAN EN K€	Exercice 2021			Exercice N-1 31.12.2020
	BRUT	AMORT PROV	NET	
Immobilisations Incorporelles	15 101	4 055	11 046	10 092
Immobilisations Corporelles	942 240	197 173	745 067	684 807
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	5 679	0	5 679	7 257
Immobilisations Financières	7 875	202	7 674	5 460
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	970 896	201 431	769 466	707 615
Clients	25 150 552		25 151	10 268
Créances recues par legs ou donations	1 803 741		1 804	2 588
Subvention à recevoir	45 009 940		45 010	39 559
Débiteur Divers	15 178 854		15 179	19 448
Disponibilités	94 235 952		94 236	129 050
VMP - Autres titres	79 502 201		79 502	43 641
Charges constatées d'avance	1 189 028		1 189	1 737
TOTAL ACTIF CIRCULANT	262 070 267		262 070	246 291
TOTAL ACTIF	1 031 535 800		1 031 536	953 906

BILAN EN K€	Exercice 2021	Exercice N-1
	2 021	31.12.2020
CAPITAUX PROPRES	507 709	463 279
<i>Dont Capital, Apports, Réserves, RaN</i>	<i>497 216</i>	<i>449 981</i>
<i>Dont legs et donations immobilières</i>	<i>10 493</i>	<i>13 298</i>
Résultat de l'exercice	4 656	2 588
<i>Dont Part du Groupe</i>	<i>146 746</i>	<i>142 911</i>
<i>Dont Hors Groupe</i>	<i>365 618</i>	<i>322 956</i>
Subventions d'investissement	164 034	150 646
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	676 398	616 512
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	16 004	15 231
FONDS DEDIES ET REPOTES	20 253	19 471
Emprunts et dettes financières	261 021	246 489
Fournisseurs	7 507	10 326
Fournisseurs immo	7 770	7 410
Dettes des legs ou donations	1 296	2 321
Autres dettes fiscales et sociales	19 973	19 251
Créditeurs divers	14 849	11 538
Produits constatés d'avance	6 464	5 356
TOTAL DETTES	318 881	302 692
TOTAL PASSIF	1 031 536	953 906

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

3. COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT en k€	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	Ecart
Cotisations	124	104	20
Ventes de biens et services	100 293	94 905	5 388
Recettes médico-social	51 486	50 794	692
Loyers	41 165	38 633	2 532
Autres Produits	7 642	5 478	2 164
Produits de tiers financeurs	101 780	93 161	8 620
Subventions d'exploitation	22 801	22 247	554
Subventions quote-part investissement	5 314	5 858	-544
Dotation médico-social	61 935	55 589	6 346
Dotation dispositif réfugiés	11 730	9 467	2 263
Ressources liées à la générosité du public	17 683	14 024	3 659
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	6 682	3 910	2 772
Utilisation des fonds dédiés et reportés	9 668	5 177	4 490
Total des produits d'exploitation	236 230	211 281	24 949
Achats et charges externes	-76 360	-70 353	6 007
Loyers Charges Sous traitance	-31 284	-28 371	2 913
Charges médico-social	-16 826	-16 857	-31
Entretien, réparations, maintenance, petits équipements	-11 529	-11 312	216
Eau, gaz, électricité, fuel	-4 709	-4 188	522
Autres achats et charges externes	-12 012	-9 625	2 387
Impôts, taxes et versements assimilés	-11 474	-8 935	2 539
Frais de personnel	-103 899	-91 960	11 939
Dotations aux amortissements et provisions	-26 214	-26 049	164
Report en fonds dédiés et reportés	-10 449	-7 239	3 209
Total des charges d'exploitation	-228 396	-204 537	-23 859
Résultat Exploitation	7 834	6 744	1 090
Résultat financier	-2 202	-3 811	1 609
Résultat exceptionnel	-879	-263	-617
Impot sur les bénéfices	-97	-83	-14
Rés. Net	4 656	2 588	2 067

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros

Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes

1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon

69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09

email : contact@acticonseil.com

Siret : 478 512 510 00031

4. ANNEXES

4.1. Evènements significatifs de l'exercice

4.1.1. Poursuite des investissements dans les Foncières

L'ensemble des investissements immobiliers des deux foncières ont représenté 61,9M € en 2021.

Pole logement social : 760 nouveaux logements acquis en propres ou mobilisés auprès des propriétaires solidaires.

Pole médico social :

800 nouvelles personnes accueillies en établissement sur le périmètre en gestion direct

1 600 places dans nos centres d'accueil temporaire ont permis d'accueillir au cours de l'année quelques

2 600 personnes en grande exclusion.

L'impact de ces investissements se retrouve dans le bilan mais aussi dans le compte de résultat avec l'augmentation des loyers et des charges.

4.1.2. Effet COVID et hausse de salaires Ségur compensées par des aides de l'Etat dans la branche soin

L'année 2021 a été marquée par la poursuite des effets de l'épidémie de COVID 19 dans la branche soin, entraînant des surcoûts sur la masse salariale et les achats de matériels médicaux, et un impact à la baisse sur le taux d'occupation. Ces surcoûts et pertes de recettes ont été partiellement compensées par les aides de l'Etat via les Agences Régionales de Santé.

L'année a aussi été marquée par la hausse des frais de personnel, avec les hausses salariales décidées lors du Ségur (impact + 7,7 M€) et la prime grand âge (+0,4 M€). Les financements complémentaires perçus par l'Etat via les Agences Régionales de Santé (ARS) se sont élevés à 6,8 M€.

4.1.3. Augmentations de capital

Les deux foncières du Mouvement ont procédé à des augmentations de capital et des apports auprès de souscripteurs sympathisants, d'institutionnels et de gestionnaires d'actifs solidaires pour un montant total de **39,3M€** en hausse de 5,8M€ par rapport à 2020.

Les foncières bénéficient d'une convention SIEG.

4.1.4. Activité

En 2021, le Mouvement a poursuivi le développement de son activité sur ses trois branches au service des personnes en grande fragilité, conformément à sa mission à caractère d'intérêt général. Ce besoin croissant d'accompagnement de ces publics a été permis par les pouvoirs publics, les partenaires et les personnes physiques à travers des flux financiers mais aussi du temps qu'ils mettent à disposition du Mouvement.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

4.2. Evènements significatifs postérieurs à la clôture des comptes

Les opérations militaires en Ukraine ont commencé le 24 février 2022. Elles devraient avoir un impact sur les coûts énergétiques supportés par les associations et les locataires ; elles risquent d'accroître les difficultés des locataires dans le paiement de leur loyer. Les associations chercheront à utiliser les places d'hébergements pour leur accueil dans le cadre de « L'accès à l'hébergement et au logement des personnes déplacées d'Ukraine bénéficiaires de la protection temporaire ».

L'augmentation forte de l'inflation aura des impacts qu'il est, à ce jour, difficile d'évaluer :

- pour les foncières sur le coût des constructions et donc la faisabilité financière des opérations futures, sur la hausse des taux d'emprunts, sur la capacité qu'auront les locataires à payer leurs loyers et sur la hausse des charges.
- pour les associations sur leurs coûts de fonctionnement.

5. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

5.1. PRINCIPES GENERAUX DE COMBINAISON

Les comptes combinés sont l'équivalent des comptes consolidés pour un ensemble d'entités dont l'unité et la cohésion proviennent de circonstances autres que celles prévues à l'article 357-1 de la loi du 24 juillet 1966 sur les sociétés commerciales.

L'entité combinante est l'association FEDERATION HABITAT et HUMANISME ; elle combine les entités dont elle a autorisé la création et qui sont tenues de respecter la charte du Mouvement. Il existe une indépendance juridique des entités combinées mais elles présentent entre elles des liens étroits.

Les bilans et compte de résultat combinés résultent du cumul des comptes annuels des différentes entités comprises dans le périmètre, éventuellement après retraitements et reclassements (harmonisation des plans de comptes). Les comptes réciproques, actifs et passifs, charges et produits, sont éliminés. Il s'agit essentiellement :

- des titres des structures sociétales auto-détenus par le Mouvement,
- des rétrocessions de dons, legs et donations, et des subventions de la Fédération à la Foncière HH et à HH GESTION
- des facturations entre entités du groupe, notamment loyers, honoraires de gestion, etc...
- des prêts, avances et comptes courants.

La méthode retenue pour la combinaison est celle de l'intégration globale.

Conformément aux règles prévues pour les comptes combinés, la méthode de combinaison retenue correspond à une méthode dite de « combinaison globale » (pas de notion comptable de « combinaison partielle » s'agissant de la quote-part du réseau détenue par les associés minoritaires des deux principales entités sociétales).

5.1.1. Périmètre de combinaison

Les entités ci-dessous ont été intégrées globalement, pour 100 % de leur activité, dans la combinaison des comptes :

- La FEDERATION HABITAT et HUMANISME ainsi que les associations de l'Unité Economique et Sociale de caluire
 - Vie et Partage
 - Fédération H&H SERVICES
 - H&H Gestion

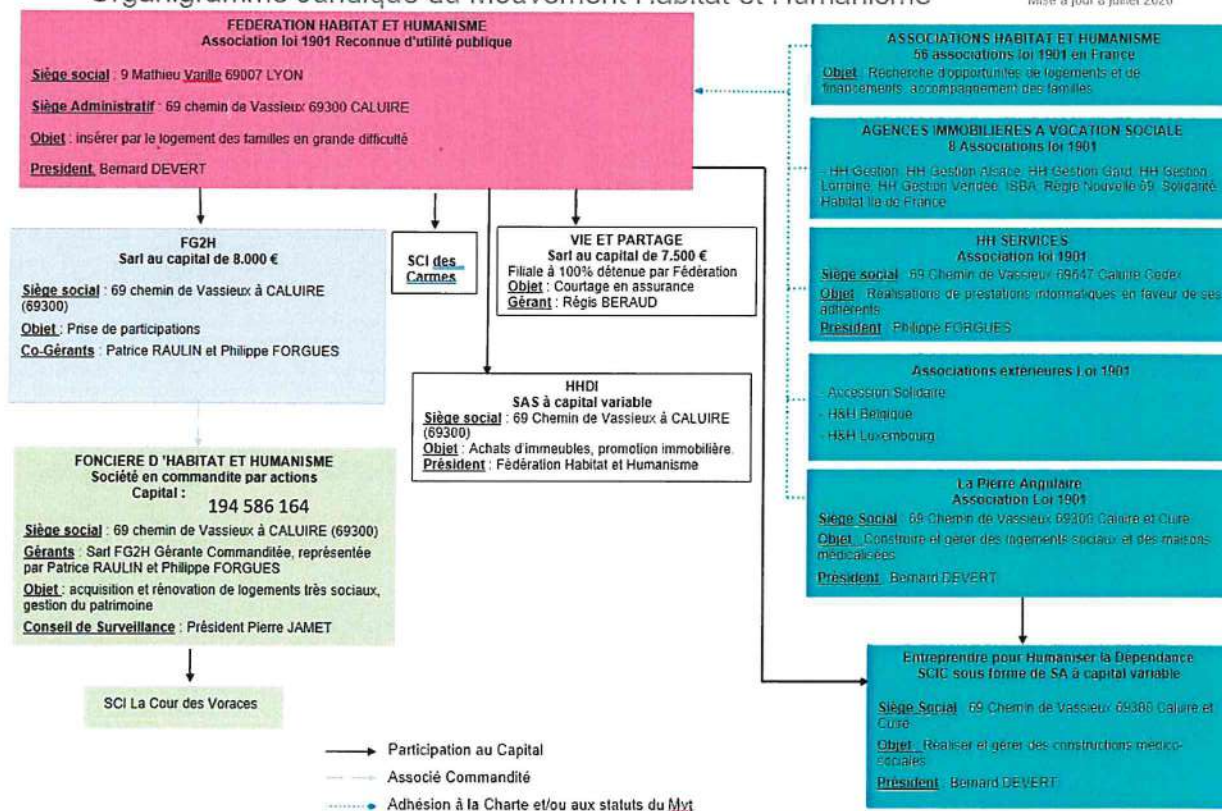
GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

- Les Foncières suivantes
 - SCIC Entreprendre pour Humaniser la Dépendance
 - SCA Foncière Habitat Humanisme
 - SAS HHDI
 - SCIC BSCH
- L'Association Habitat & Humanisme Soin - anciennement La Pierre Angulaire (LPA), dont la dénomination a été modifiée en 2021
 - 32 établissements en Gestion directe, ainsi que son siège social
 - SCI : Les Bâisseurs ; Nazareth ; St Vosy ; Res Publica ; H&H Patrimoine ; La fraternité de Groissiat ; Zola Participation
 - SCOOP Solidarité Versailles Grand Age ; Bâtir et se Construire en Humanité
 - Autres Associations : Bel Air Vassieux, Arcade santé, NDGP, Œuvre du Bon Pasteur (OBP), La Providence, Chez Nous, Les Amis de la Miséricorde, Les Foyers de l'Hospitalité d'Assise
 - Fond de dotation Acteur d'Humanité
- Les Organisations HABITAT et HUMANISME
 - 56 associations,
 - 9 Associations Immobilières à Vocation Sociale (AIVS) qui assurent la gestion locative et l'accompagnement pour des logements loués à des publics fragilisés

Organigramme juridique du mouvement

Organigramme Juridique du Mouvement Habitat et Humanisme

Mise à jour à juillet 2020



GROUPE ACTICONSEIL

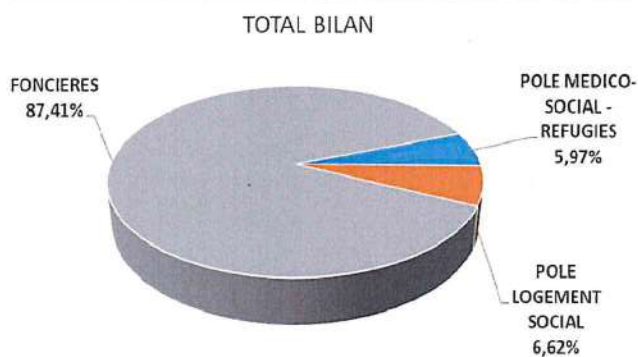
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Principaux pourcentages de détention du réseau dans les entités sociétales :

	2021	2020
Fédération et associations dans FHH	7.93 %	10.13 %
Fédération dans FG2H	99,80 %	99,80 %
Fédération dans Vie et Partage	100 %	100 %
FHH dans SCI Cour des Voraces	100 %	100 %
Fédération dans SCI des Carmes	99,99 %	99,99 %
Fédération dans HHDI	100 %	100 %
H&H Soins dans		
EHD	24,35 %	24,35 %
SCI Fraternité	99 %	99 %
SCI Les Bâisseurs	75 %	75 %
SCI HH patrimoine	11,67 %	11,67 %
SCI Zola	96,71 %	6,82 %

Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total bilan après élimination) :

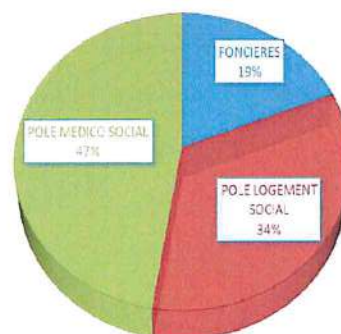
NOM	%BILAN 2021	%BILAN 2020
FHH	56,12%	54,95%
EHD	27,95%	27,50%
LPA	9,45%	10,12%
FEDE	8,62%	7,49%
OBP	2,50%	2,79%
SVGA	2,08%	2,29%
BSCH	1,57%	1,71%
HH69	1,10%	1,15%
PROVIDENCE	1,10%	1,23%
HHIDF	0,99%	1,02%
ST AFFRIQUE	0,77%	0,88%



Contribution des entités les plus significatives aux présents comptes combinés (exprimée en % du total des produits d'exploitation après élimination) :

NOM	%PDT EXPLOIT* 2021	%PDT EXPLOIT* 2020
LPA	43,05%	39,38%
FHH	11,21%	12,44%
EHD	8,18%	8,06%
HH69	6,72%	6,86%
HHIDF	6,38%	6,61%
FEDE	5,75%	3,94%
SVGA	3,45%	4,24%
ST AFFRIQUE	1,70%	1,59%
OBP	1,61%	1,02%
VALENCE ALBIGEOIS	1,15%	1,18%
HH13	0,91%	0,98%
HHS	0,87%	0,84%

Source de : 2 021 - Source de : %PDT EXPLOIT* 2021



Valeurs

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.1.2. Règles et méthodes comptables du bilan

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels applicables au milieu associatif définis par :
 - Le règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Nouveau Plan Comptable Général modifié par le règlement n°2016-07 du 04 novembre 2016;
 - L'application du règlement ANC 2018-06 et 2020-08 applicables aux associations, relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif entraîne des impacts :
 - d'une part dans la traduction comptable de certains flux : fonds dédiés, legs et donation et flux liés aux ressources,
 - d'autre part dans le format de présentation des états de synthèse avec la création des nouveaux postes dans le bilan et le compte de résultat pour les comptes de l'exercice de première application ainsi que des compléments d'information.
 - Complété du règlement ANC 019-04 pour les activités médico-sociales

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont amorties sur leur durée estimée d'utilisation suivant le mode linéaire. Les durées d'amortissement pratiquées sont les suivantes :

- | | |
|--------------------------------------|-------------|
| • Frais d'études et logiciels acquis | : 1 à 3 ans |
| • Agencements | : 5 ans |
| • Matériel bureautique | : 5 ans |
| • Matériel informatique | : 3 ans |
| • Matériel de transport | : 5 ans |
| • Mobilier de bureau | : 5 ans |

Les Foncières appliquent la méthode des composants pour leurs constructions. Lorsque la décomposition n'est pas identifiable dans le prix de revient, ils sont ventilés par composants.

- | | |
|--|--|
| • Terrains | Non amortis |
| • Constructions sur sol propre et sur terrain d'autrui | Durée du bail |
| • Structure | Linéaire 50 ans (60 ans pour les constructions neuves) |
| • Menuiseries extérieures | Linéaire 25 ans |
| • Chauffage | Linéaire 25 ans (15 ans pour le chauffage individuel) |
| • Etanchéité | Linéaire 15 ans |
| • Ravalement avec amélioration | Linéaire 15 ans |
| • Electricité | Linéaire 25 ans |
| • Plomberie/Sanitaire | Linéaire 25 ans |
| • Ascenseurs | Linéaire 15 ans |

Les durées d'amortissements des constructions sur sol d'autrui sont limitées à la durée du bail.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'achat, hors frais d'acquisition. A la clôture de l'exercice, elles sont évaluées à leur valeur probable de négociation (soit la valeur boursière dans le cas des titres cotés). La comparaison effectuée titre par titre, entre la valeur d'entrée dans le patrimoine et la valeur d'inventaire, peut faire apparaître des plus-values ou des moins-values. Seules les moins-values latentes affectent le résultat de l'exercice et sont comptabilisées sous forme d'une provision pour dépréciation ; aucune compensation n'est pratiquée avec les plus-values des titres en hausse.

Subventions à recevoir

Lorsque les subventions sont notifiées, elles sont comptabilisées dans le compte de « subvention à recevoir ». Cette créance est soldée lorsque la subvention est payée par la collectivité.

Créances

Les créances sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée dès qu'apparaît un risque de non recouvrabilité.

Capitaux Propres

Les capitaux propres sont, notamment, constitués par les fonds propres, les apports associatifs, la capital social et prime d'émission des foncières, les réserves et les reports à nouveau.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissements comprennent toutes les subventions notifiées et notamment les subventions à recevoir qui figurent dans les autres créances.

Les subventions sont reprises en fonction du tableau d'amortissement des structures qu'elles contribuent à financer.

Fonds dédiés

Ce poste enregistre le montant de ressources perçues en externe (dons ou subventions) affectées exclusivement à un projet ou une action et non encore dépensées. Les dotations et reprises en fonds dédiés sont comptabilisées désormais en dotation et reprise d'exploitation.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour des risques et charges précisés quant à leur objet et dont l'échéance et le montant sont incertains.

Provision pour engagements de départs en retraite

Les engagements relatifs aux indemnités de retraite sont évalués dans les principales structures du Mouvement à leur valeur actuelle probable des droits acquis, en tenant compte des dispositions légales et des conventions collectives, en fonction d'hypothèses actuarielles.

Emprunts

L'essentiel des emprunts est souscrit pour financer les acquisitions et les rénovations des actifs immobiliers. Ils sont principalement souscrits auprès de la Caisse des Dépôts à des taux préférentiels et sur des durées longues (supérieures à 25 ans).

Ventes de biens et services

- Les Recettes du Médico Social reprennent l'ensemble des sommes versées par les résidents pour se loger et se nourrir dans les établissements.
- Les loyers correspondent aux loyers et aux charges versés par les locataires du pôle Habitat Social.
- Les honoraires de gestion correspondent aux montants facturés par les AIVS à des structures externes au Mouvement.
- Les honoraires de montage correspondent aux charges engagées dans les foncières par les équipes immobilières en charge de piloter les projets immobiliers dans le cadre d'une maîtrise d'œuvre déléguée.

Legs et donations

Les libéralités correspondent à des biens issus de legs ou donations par acte authentique.

Comptabilisation des legs et donations (sur actifs immobiliers et sur actifs en numéraire)

Le tableau synoptique ci-dessous résume l'évolution comptable tant sur le fond que sur la forme :

- Legs et donations de nature immobilière

Date de comptabilisation des legs et/ou donation immobilière conservés par le Mouvement (au niveau de la Foncière ou au niveau fédéral par exception) :

Les actifs et éventuels passifs associés sont comptabilisés dans le bilan de la fédération, en actif immobilier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration par un compte de produit de nature courante.

Date de comptabilisation des legs et/ou donation immobilière acceptés par le Mouvement dans une perspective de cession :

La comptabilisation est effective au moment de leur acceptation et leur destination (cession) par le conseil d'administration par la constatation d'un fonds dédiés si au 31/12 la cession n'a pas eu lieu et inscription de l'actif dans une rubrique nouvelle et dédiée des immobilisations (comptes 24).

Comptabilisation de l'apport des actifs immobiliers reçus par la fédération par legs ou donation, à destination de la foncière HH :

Le fait générateur est la validation annuelle par la décision du comité d'engagement de la foncière HH qui acte la future réalisation de cet apport par l'émission de titres foncière (opération ne transitant pas en compte de résultat fédéral).

- Legs et donations en numéraire

Date de comptabilisation des legs et/ou donation en numéraire (liquidités, assurance-vie, placement) :

les actifs financiers sont comptabilisés dans le bilan de la fédération, en actif financier dès qu'ils sont acceptés par le Conseil d'Administration par un compte de produit de nature courante. Un fonds dédiés doit être constaté si ces legs/donations avaient été fléchés par le donateur sur une action précise (et non réalisée au 31/12).

Dons

Les dons sont enregistrés sur la base de leur encaissement. Toutefois, les dons – par chèque, carte bleue, virement – datés d'avant la clôture et reçus après celle-ci sont comptabilisés sur l'exercice pour tenir compte des délais postaux et administratifs. Ils font l'objet d'un reçu fiscal au titre de cet exercice.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.2. NOTES EXPLICATIVES SUR LE BILAN

5.2.1. Immobilisations brutes

K €	Valeur brute début d'exercice	Acquisitions et virement poste à poste	Cessions et virement poste à poste	Virement poste à poste	Valeur brute fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	13 499	1 590	11	24	15 101
Immobilisations corporelles	785 237	38 430	14 324	34 837	844 181
Immobilisations constructions en cours	68 711	76 350	12 141	-34 861	98 059
Biens recus par legs ou donations destinés à être cédés	7 352	11 680	13 352	0	5 679
Immobilisations financières	5 760	41 947	39 828	0	7 879
Total	880 558	169 997	79 655	0	970 900

Les variations des immobilisations corporelles et incorporelles s'expliquent par le rôle des foncières dans le modèle social développé par le Mouvement.

La variation des immobilisations financières s'explique par le rôle du Mouvement pour assurer la liquidité des titres des foncières. Dans ce cadre, les cessions correspondent à la vente sur un « second marché » des titres rachetés à des souscripteurs.

5.2.2. Amortissements

K €	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	3 407	859	211	4 055
Immobilisations corporelles	169 411	28 815	1 053	197 173
Total	172 818	29 674	1 263	201 229

5.2.3. Etat des provisions et dépréciations

K €	Montant début d'exercice	Augmentation	Diminution	Montant fin d'exercice
Immobilisations corporelles	1 668	53	303	1 418
Immobilisations financières	141	1	11	130
Total	1 810	54	314	1 549

Le montant des provisions sur les immobilisations corporelles s'explique par des dépréciations complémentaires aux amortissements qui sont effectuées dans les foncières principalement dans FHH suite à l'expertise annuelle du patrimoine immobilier (lorsque la valeur d'expertise d'un actif immobilier est significativement inférieure à sa valeur nette comptable retraitée des subventions restant à rapporter au résultat).

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.2.4. Tableau de variation des capitaux propres

K €	Tableau de variations des capitaux propres						
	A L'OUVERTURE	AFFECTATION DU RESULTAT					A LA FERMETURE
	2020	MONTANT	DONT GÉNEROSITÉ	Augmentation	DONT GÉNEROSITÉ	Diminution	2021
Fonds propres sans droit de reprise (1)	328 147			41 256		9 212	360 191
Fonds propres avec droit de reprise	99 021			10 157			109 178
Ecart de réévaluation	443						443
Réserves	11 679			2 059			13 738
Report à nouveau (2)	24 169	2 588				3 361	23 396
Provisions réglementées	705			11		3	713
Résultat de l'exercice (3)	2 588	2 588		4 656			4 656
Total Fonds associatifs	465 866	-	-	58 138		12 576	511 428
Dont part du réseau (4)	142 911						146 746
Dont intérêts minoritaires (5)	322 955						365 618
Dotations consommables	-						
Subventions d'investissement	150 646			19 246		5 858	164 034
FOND DEDIES	19 471	-		10 450		9 698	20 223
Provision pour risques et charges	15 232	-		2 192		1 420	16 004
TOTAL	651 214	-	-	31 888	-	16 976	712 625

- (1) Dont augmentations de capital des foncières : 39,3 M€ (prime d'émission incluse de 10 M€). Le solde de l'augmentation provient du résultat de l'exercice précédent et de l'impact des mouvements de titres des foncières détenus par le réseau.
- (2) Dont résultat des activités réglementées et résultat sous contrôle des tiers financeurs
- (3) La partie réseau correspond à la totalité des fonds propres des entités associatives du réseau et au % de détention par les entités associatives du réseau au capital des sociétés (FONCIERE-EHD)
- (4) La part « hors réseau » dans les Fonds Propres ressort à 71 % à fin 2021. Ce taux traduit la participation des investisseurs (particuliers ou personnes morales) au capital des sociétés (essentiellement celui de la Foncière Habitat et Humanisme)
- (5) Les mouvements en augmentation correspondent aux subventions nouvelles de 2020 tandis que le flux en diminution correspondent aux reprise en résultat des subventions d'investissement

5.2.5. Subventions d'investissement

Le montant global des subventions d'investissement ressort à 164M€ ; ces subventions correspondent principalement à des financements en lien avec l'investissement immobilier.

5.2.6. Provisions pour risques et charges

Le montant global des provisions pour risques et charges est de 16M€. Les provisions correspondent principalement à des provisions pour litiges, pour risques, pour grosses réparations et pour indemnités de départ à la retraite.

5.2.7. Tableau d'échéancier des dettes

K€	2 021	Échéance à moins d'1an	Échéance à plus d'1an	Échéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes financières	261 021	57 012	87 197	116 812
Fournisseurs et comptes rattachés	15 277	15 277	-	-
Dettes fiscales et sociales	19 973	19 973	-	-
Créditeurs divers	16 145	16 145	-	-
TOTAL	312 416	108 407	87 197	116 812

L'importance de la quote part des emprunts et dettes financières à moins d'un an s'explique par les volumes importants de Billets à Ordre émis par la Foncière EHD et par la Fédération. Une très grande partie des ces BAO sont renouvelés annuellement.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.3. NOTES EXPLICATIVES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.3.1. Produits d'exploitation

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

en K€	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	Ecart
Cotisations	124	103	21
Ventes de biens et services	100 293	94 904	5 389
Recettes Médico Social	51 486	50 794	692
Loyers	41 165	38 633	2 532
Ventes, Manifestations	1 511	829	682
Honoraires de gestion	1 534	1 025	509
Honoraires de montage	2 338	1 416	922
Contributions financières sans contrepartie	251	1	249
Autres Produits	2 009	2 206	-198
Produits de tiers financeurs	101 780	93 161	8 620
Subventions d'exploitation	22 801	22 247	554
Subventions quote part invest	5 314	5 858	-544
Dotation dispositif Médico Social	61 935	55 589	6 346
Dotation dispositif réfugiés	11 730	9 467	2 263
Ressources liées à la générosité du public	17 683	14 023	3 660
Dons manuels	7 453	6 466	987
Produits d'épargne solidaire et de partage	784	778	5
Mécénats	4 266	3 114	1 152
Legs et Donations	5 180	3 665	1 515
Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges	6 682	3 910	2 772
Utilisation des fonds dédiés	2 322	981	1 341
Utilisation des fonds reportés	7 346	4 197	3 149
Total des produits d'exploitation	236 230	211 279	24 951

Ventes de biens et services

Les produits issus de l'activité s'élèvent à 100,3 M€ ; ils représentent 42% des produits d'exploitation

- les Recettes du Médico Social 51,5 M€
- les loyers versés par les locataires du pôle Habitat Social 41,2 M€
- les honoraires de gestion 1,5 M€
- les honoraires de montage 2,3 M€
- Produits issus de ventes, manifestations... 1,5 M€
- les autres produits 2,3 M€

Compte tenu du développement des activités du Mouvement, l'ensemble des ventes progressent.

Il est à noter que les Recettes du Médico Social incluent les versements liés à la section tarifaire dépendance dans les EHPADs.

Produits de tiers financeurs

Ces ressources s'élèvent à 101,8 M€ soit 43% des produits d'exploitation.

- Les subventions d'exploitation reçues sont de 22,8 M€ et servent à financer les Habitats Collectifs tels que les Pensions de Familles ainsi que l'accompagnement en apportant un soutien à l'aide à l'emploi des travailleurs sociaux. La quote part de subvention d'investissement reversée au résultat s'élève à 5,3 M€. La baisse s'explique par l'allongement des durées d'amortissements des composants structures dans la foncière Habitat et Humanisme.

- La dotation Médico Sociale s'élève à 61,9 M€ ; elle permet à nos établissements Médico-sociaux de financer le soin, la dépendance, l'accompagnement spécifique de lieu de vie collectif ainsi qu'une partie de l'hébergement dans nos établissements.
- La dotation sur le dispositif urgence s'élève à 11,7 M€ ; elle permet de financer l'accueil et l'accompagnement des migrants dans des lieux d'hébergement adaptés à leur situation.

Ressources liées à la générosité du public

Les ressources issues de la générosité s'élèvent à 17,7 M€ soit 7,5% de nos produits d'exploitation

Dons manuels

Ces dons résultent d'appels à la générosité du public effectués soit par des campagnes réalisées par la Fédération, soit directement par le réseau des associations. Ces dons sont principalement affectés aux associations Habitat Humanisme.

Mécénat d'entreprise

Le soutien des entreprises permet aux entreprises et à leurs collaborateurs d'aider concrètement le Mouvement à financer des opérations pour les personnes que nous logeons. Il est à noter que le mécénat de compétences sous l'effet du nouveau règlement comptable est comptabilisé en Contribution Volontaire en Nature.

Legs et donations

Le montant qui apparait dans ce compte correspond au somme validée par le Conseil d'Administration, conformément au nouveau règlement de 2020. Pour obtenir le montant perçus sur l'exercice, il est nécessaire de totaliser cette somme avec la vaition des fonds reportés qui figurent en ressources et en dépenses dans le compte de résultat.

Produits d'épargne solidaire

Le Mouvement a développé, en lien avec des partenaires bancaires et financiers, une gamme de produits d'épargne solidaire : livrets d'épargne, cartes solidaires, FCP de partage, assurance-vie solidaires.... Les sommes en résultat sont le résultat des 27 000 souscripteurs qui partagent leurs intérêts annuels mais aussi des sociétés de gestion qui partagent leurs frais de gestion qu'elles perçoivent sur des produits solidaires.

Autres Produits issus de la générosité du public

Ces recettes sont notamment issues des manifestations et des cotisations versées par les adhérents au Mouvement. En 2021, les ventes de fromage de Belloc expliquent la majeure partie de la variation.

Reprises sur amortissements, dépréciation, provisions et transferts de charges

Les reprises de subvention de notre parc immobilier, le dénouement de litiges et la mise à jour des opérations dépréciées s'élèvent à 6,7 M€.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

5.3.2. Charges d'exploitation

en K€	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	Ecart
Achats et charges externes	-76 360	-70 351	-6 009
Loyers Charges Honoraires Irrécouvrables	-28 750	-26 469	-2 282
Charges médico social	-16 826	-16 443	-384
Entretien, réparations, maintenance	-7 922	-6 893	-1 029
Eau, gaz, électricité, fuel	-4 709	-4 188	-522
Frais de missions et réceptions	-1 881	-1 295	-586
Fournitures entretien, petit équipement	-3 607	-4 417	811
Honoraires	-2 563	-1 723	-840
Personnel intérimaire	-386	-449	63
Frais de Communication	-2 404	-2 066	-337
Aides financières	-1 060	-514	-547
Achats et charges externes	-3 719	-3 994	275
Sous-traitance	-2 534	-1 902	-632
Impôts, taxes et versements assimilés	-11 474	-8 935	-2 539
Salaires et traitements	-73 893	-66 709	-7 185
Charges sociales	-30 006	-25 252	-4 754
Dotations aux amortissements	-21 949	-21 839	-109
Dotations aux provisions	-4 265	-4 210	-55
Report en fonds dédié	-3 692	-3 606	-86
Report en fonds reportés	-6 757	-3 634	-3 123
Total des charges d'exploitation	-228 396	-204 535	-23 861

Achats et charges externes

Les achats et charges en lien avec l'activité de nos structures s'élèvent à 76,4 M€ soit 33,5% des charges d'exploitation. (cf détail dans le Compte de résultat). L'augmentation s'explique principalement par le développement des activités et la reprise des couts qui avaient été gelés par la pandémie de covid.

Impôts et Taxes

Les charges fiscales sur les salaires, les taxe foncières et autres droits d'enregistrements s'élèvent à 11,5 M€ soit 5,0% des charges d'exploitation. La variation s'explique par les effets des augmentations liées au Segur1 dans la branche soin.

Frais de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 103,9M€ soit 46% de nos charges d'exploitation. Les frais de personnel constitue le principal poste de charge dans les branches Soins et Urgence et qu'il a fortement été impacté par l'augmentation de l'activité (notamment la reprise de l'EHPAD de sens) et par les hausses liées au Segur1. Il est à rappeler que notre Mouvement fait appel de façon significative à des bénévoles dont l'apport est précisé au point 4.5.2 Bénévolat.

Il est à noter que les salaires sont calculés en coût complet net des refacturations et incluant les frais d'intérimaires, de personnels détachés.

Dotations aux amortissements et provisions

Les charges des dotations aux amortissement principalement sur notre parc immobilier, ainsi que la dotation de provisions s'élèvent à 26,2 M€.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Report en fonds dédiés et reportés

Ce poste technique est le pendant de celui qui est en ressources « utilisation des fonds dédiés et reportés ». Le seul intérêt de ce compte est d'en regarder la variation.

5.3.3. Résultat d'exploitation

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation ressort à 7,8€.

EN K€	2 021	2 020
Résultat Exploitation	7 834	6 745

5.3.4. Autres résultats

Résultat financier

en K€	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	Ecart
Produits Financiers	3 196	1 578	1 617
Charges financières	-5 398	-5 389	-9
Résultat financier	-2 202	-3 811	1 609

Les produits financiers issus des placements de trésorerie s'élèvent à 3,2M€. Les principaux contributeurs sont les deux foncières (EHD avec 1M€ et FHH avec 0,6M€) et la Fédération HH (0,2M€). La progression s'explique par une hausse du volume des BAO placés et des provisions comptabilisées en 2021.

Les charges financières sur les emprunts et BAO et les dépréciations s'élèvent à -5,4M€. Les principaux contributeurs sont les deux foncières (EHD avec 2,3M€ et FHH avec 1,1M€), LPA (0,2M€) et la Fédération (0,1M€). La variation s'explique par la progression des emprunts souscrits.

Résultat exceptionnel

en K€	Exercice N 2021	Exercice N-1 2020	Ecart
Produits exceptionnels	3 239	1 512	1 726
Plus/moins value de cession		-174	
Charges exceptionnelles	-4 118	-1 601	-2 516
Résultat exceptionnel	-879	-263	-616

Le résultat exceptionnel ressort à -0,9M€. La charge est principalement imputable aux foncières car constitué par des mises au rebut d'actifs suite à des travaux de rénovation.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

5.4. HORS BILAN

5.4.1. Engagements hors bilan

ENGAGEMENTS DONNES :

Garanties sur emprunts/compromis achat/marchés de travaux/VEFA	94 826 K€
Garanties hypothécaires sur emprunts	5 535 K€
Engagements de retraite	Non significatif

ENGAGEMENTS RECUS :

Garanties des collectivités locales sur remboursement d'emprunts (1)	110 534 K€
--	------------

(1) Engagements reçus, il s'agit de garanties de remboursements d'emprunts accordés par les municipalités ou les communautés urbaines.

5.4.2. Bénévolat

Le Mouvement bénéficie, en plus du concours de ses 2 000 salariés, de l'énergie de près de 5 000 bénévoles, représentant 382 ETP (équivalent temps plein), soit un montant annuel de 10,7 M€ (SMIC chargé), qu'il lui serait difficile de financer.

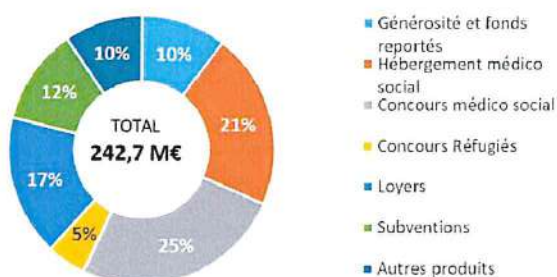
GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

6. CROD- Compte de Résultat par Origine et Destination

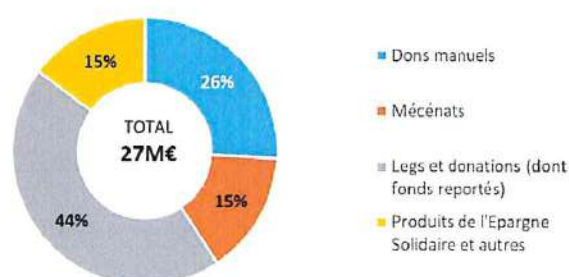
Le compte de résultat par origine et destination constitue un nouveau support de communication introduit par le nouveau règlement comptable. Etabli à partir de la comptabilité générale et analytique, il présente les produits et charges du compte de résultat par nature. Dans les produits, il opère une distinction entre les « ressources liées à la générosité du public » (Dons manuels, Mécénat, Legs et donations) et les autres ressources. Il identifie les charges par nature : dépenses liées aux missions sociales, frais de recherche de fonds et frais de fonctionnement. Il présente dans une colonne séparée les ressources et les emplois issus de la générosité du public, qui viennent alimenter directement le Compte d'Emploi des Ressources.

A-PRODUITS PAR ORIGINE ET DESTINATION en K€	31.12.2021		31.12.2020	
	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
PRODUITS PAR ORIGINE				
PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	17 876	17 876	14 957	14 957
Cotisations sans contrepartie	124	124	104	104
Dons, legs et mécénat	17 683	17 683	14 024	14 024
Dons manuels	7 453	7 453	6 338	6 338
Mécénats	4 266	4 266	3 114	3 114
Produits de l'Epargne Solidaire	784	784	907	907
Legs, donations et assurances-vie	5 180	5 180	3 665	3 665
Autres produits liés à la générosité du public	69	69	829	829
PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	106 657		96 993	
Contributions financières sans contrepartie	250		1	
Autres produits non liés à la générosité du public	106 407		96 992	
Autre produits (dont loyers et recette médico sociale)	99 973		94 075	
Produits financiers	3 196		1 578	
Produits exceptionnels	3 238		1 339	
SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	101 780		93 161	
REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	6 682		3 910	
UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	9 668	8 866	5 178	4 398
Utilisation des Fonds dédiés	2 322	1 520	981	201
Utilisation des Fonds reportés	7 346	7 346	4 197	4 197
TOTAL PRODUITS	242 663	26 742	214 199	19 355

PRODUITS PAR ORIGINE



GENEROSITE ET FONDS REPORTES



GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
 Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031

Le total des produits passe de 214,2M€ à 242,7M€, ce qui traduit une progression des 3 activités du Mouvement, à savoir le médico-social, le logement des personnes en difficulté et l'urgence.

Les produits liés à la générosité du public s'élèvent à 17,9M€. Avec la prise en compte des fonds reportés issus des legs et donations pour un montant de 8,9M€ ces produits ressortent à **26,7M€** et représentent 11% du total des produits. Cette bonne performance témoigne de l'attachement fidèle des sympathisants au Mouvement Habitat et Humanisme. Pour mieux appréhender l'effort consenti par les sympathisants, il serait nécessaire d'ajouter à cette somme **39,3M€** d'augmentations de capital réalisées dans les deux foncières (cf. tableau de financement).

Les produits non liés à la générosité du public atteignent 106,7M€, soit 44% du total des produits. Dans ce montant se retrouvent les contributions d'hébergement des résidents de l'activité médico-sociale pour 51,5M€, et les loyers versés par les locataires des logements pour 41,2M€. Tous les locataires et résidents s'acquittent d'un loyer, de faible montant, qui les inscrit dans leur responsabilité de locataires. Les autres produits (7,6M€), les produits financiers (3,2M€) et les produits exceptionnels (3,2M€) constituent le solde.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 101,8M€. Elles sont composées par des subventions reçues par l'Etat et les collectivités locales (28,2M€) pour financer principalement l'accompagnement des personnes et l'activité sociale des pensions de famille. Les dotations médico-sociales (61,9M€), versées également par l'Etat et les collectivités locales, permettent de financer les dépenses de soins et de dépendance des résidents des établissements accueillant les personnes âgées fragilisées ou dépendantes à faibles ressources. Les dotations pour les dispositifs réfugiés (11,7M€) permettent de financer les centres d'accueil d'urgence.

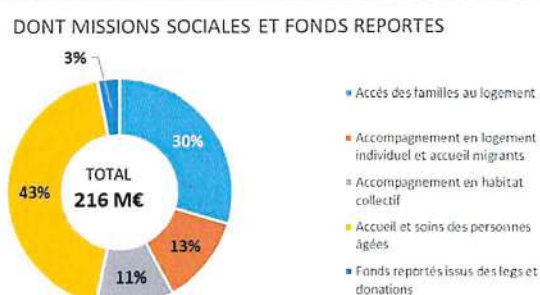
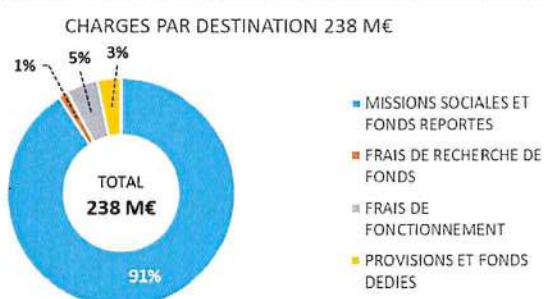
Les reprises de provisions et transferts de charges s'élèvent à **6,7M€.**

L'utilisation des fonds dédiés à **2,3M€** correspond aux sommes engagées sur l'exercice enregistrées sur l'exercice précédent en fonds dédiés.

GROUPE ACTICONSEIL

S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

A-CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION en K€	31.12.2021		31.12.2020	
	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
CHARGES PAR DESTINATION				
MISSIONS SOCIALES	209 283	11 929	186 523	9 561
Réalisées en France				
Actions réalisées directement	209 283	11 929	186 523	9 561
Accès des familles au logement	63 763	4 479	56 137	3 045
Accompagnement en logement individuel et accueil migrants	27 540	7 450	23 712	6 516
Accompagnement en habitat collectif	23 971	-	20 713	-
Accueil et soins des personnes âgées	94 009	-	85 961	-
FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	3 311	2 435	2 568	1 923
Frais d'appel à la générosité du public	1 589	1 102	1 089	1 089
Frais de recherche des autres fonds privés	1 722	1 333	1 479	834
FRAIS DE FONCTIONNEMENT	10 603	3 318	9 225	2 435
Frais de fonctionnement de l'exercice	9 068	3 318	9 225	2 435
Frais de fonctionnement exceptionnel	1 535	-	-	-
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	4 265		5 972	
IMPOTS SUR LES SOCIETES	97		83	
REPORT EN FONDS DÉDIÉS et REPORTÉS	10 449	8 153	7 240	4 899
Report en Fonds dédiés	3 692	1 396	3 606	1 265
Report en Fonds reportés	6 757	6 757	3 634	3 634
TOTAL CHARGES	238 008	25 835	211 611	18 818
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 655	907	2 588	537



GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

Le total des charges passe de 211,6M€ à 238,0M€

Les missions sociales, actions menées par le Mouvement, et le report des fonds reportés s'élèvent à **216,1M€** soit 91% du total des charges décomposé comme suit :

- L'accès des familles au logement atteint 63,8M€. Il s'agit des dépenses engagées par les foncières et par les Agences Immobilières à Vocation Sociale pour produire et mobiliser les logements et permettre aux personnes en difficulté d'accéder à un logement décent.
- L'accompagnement en logement individuel et l'accueil aux migrants s'élèvent à 27,5M€. Les dépenses liées à l'animation des bénévoles qui s'occupent de l'accompagnement des familles vers l'autonomie et l'insertion figurent dans ces dépenses, comme celles sur le logement en hôtels des personnes.
- L'accompagnement des personnes dans les résidences collectives (pensions de famille et résidences intergénérationnelles) atteint 24,0M€. Ces dépenses correspondent à l'ensemble des coûts des résidences collectives.
- L'accueil et soin aux personnes âgées atteint 94,0M€. Il s'agit de toutes les dépenses engagées dans les EHPADs pour prendre soin des résidents.
- Le report des « fonds reportés issus des legs et donations » s'élève à 6,8M€. Nouvelle rubrique suite à la réforme comptable destinée principalement aux activités locatives.

Ces montants ne comprennent pas les contributions volontaires en nature qui s'élèvent en 2021 à **12,4M€** dont 9,1M€ de valorisation du temps passé par les 5000 bénévoles, 1,6M€ de mécénat de compétence et 1,7M€ de prestations en nature.

Les frais de recherche de fonds s'élèvent à **3,3M€**, soit 1,3% du total des charges. Ils ont permis au Mouvement de réaliser les augmentations de capital à hauteur de 39,3M€ et de collecter 26,7M€ de fonds liés à la générosité du public, soit en global 66,0M€. Les frais de recherche de fonds représentent 4,9% des sommes collectées.

Les frais de fonctionnement s'élèvent à **10,6M€**, soit 4,4% des charges. Ils sont principalement composés des dépenses de direction générale, de communication, de gestion administrative et financière et d'informatique, nécessaires au bon fonctionnement du Mouvement, mais aussi de charges qui figurent dans le résultat exceptionnel pour un montant de 1,5M€ (notamment des moins values de cession, des passage en charge d'actifs immobiliers dans le cadre des renouvellements de composants...).

Les autres emplois sont constitués de dotations aux provisions, d'impôt société et de report en fonds dédiés.

Il est à remarquer que ne figurent pas par construction dans les charges les **87,6M€** d'investissements immobiliers réalisés par les sociétés foncières qui font partie de la mission du Mouvement ainsi que le financement spécifique mobilisé. (cf. tableau de financement).

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

EN K€	31.12.2021		31.12.2020	
	TOTAL	Dt générosité	TOTAL	Dt générosité
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	12 375	12 375	11 025	11 025
Bénévolat	9 097		7 820	
Mécénat de compétence	1 598		2 165	
Prestations et dons en nature	1 680		1 040	

Ce tableau récapitule l'ensemble des temps des bénévoles et de mécénats de compétences ainsi que les prestations réalisées à titre gratuit. Ces contributions de 12,4M€ sont indispensables au modèle économique du Mouvement.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC (LOI N°91-772 du 7 août 1991)

EMPLOIS PAR DESTINATION (K€)	2021	2 020	RESSOURCES PAR ORIGINE (K€)	2021	2 020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Actions Réalisées directement en France	11 929	9 561	Cotisations sans contrepartie	124	104
Accès des familles au logement	4 479	3 045	Dons, legs et mécénat	17 683	14 024
Accompagnement en logement individuel et accueil migrants	7 450	6 516	Dons manuels	7 453	6 338
Accompagnement en habitat collectif	-	-	Mécénats	4 266	3 114
Accueil et soins des personnes âgées			Produits de l'Epargne Solidaire	784	907
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	2 435	1 923	Legs, donations et assurances-vie	5 180	3 665
Frais d'appel à la générosité	1 102	1 089	Autres produits liés à la générosité du public	69	829
Frais de recherche de fonds privés	1 333	834			
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 318	2 435	TOTAL DES RESSOURCES	17 876	14 957
TOTAL DES EMPLOIS	17 682	13 919	4 - REPRISE SUR AMORT, PROVISION, TRANSFERT DE CHARGES	-	-
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATION	-	-	5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS	8 866	4 398
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	8 153	4 899	DÉFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		
TOTAL	25 835	18 818	TOTAL	26 742	19 355
	78%	77%	RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	596	59
			(+)Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	906	537
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)	1 502	596

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC

EMPLOIS	2021	2 020	RESSOURCES	2021	2 020
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	6 188	5 512	Bénévolat	10 694	9 985
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS	2 475	2 205	Prestations en nature	597	211
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	3 712	3 308	Dons en nature	1 084	829
TOTAL	12 375	11 025	TOTAL	12 375	11 025

Tableau relatif aux fonds dédiés pour la partie relevant de la générosité du public :

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2021	2 020
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	1 094	30
(-) Utilisation	- 1 520	- 201
(+) Report	1 396	1 265
FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	970	1 094

Les 26.7M€ de ressources de générosité du public ont été utilisées pour financer :

- Des actions réalisées en 2020 à hauteur de 11,9M€ et les actions dont la réalisation est programmée sur les prochains exercices pour 8,2M€ (Report en fonds dédiés), soit 20,1M€. Cette somme affectée aux missions sociales représente 78% des dépenses.
- Les frais de recherche de fonds et de charges sur les legs et donations à hauteur de 2,4M€ soit 9,3%. A noter que ces frais permettent aussi de réaliser des augmentations de capital dans les deux foncières et de trouver des mécénats de compétence... qui ne sont pas valorisées dans ces tableaux.
- Les frais de fonctionnement à hauteur de 3,3M€ soit 13%.
- Le résultat de la générosité pour le complément.

Il est à noter que le montant des fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice reste stable autour d'1M€.

GROUPE ACTICONSEIL
S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
69100 VILLEURBANNE
Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
Email : contact@acticonseil.com
Siret : 478 512 510 00031

7. TABLEAU DE FINANCEMENT

Le tableau de financement combiné à partir des flux réels de l'exercice en excluant les variations des postes de bilan résultant des écarts de périmètre de combinaison permet de présenter les équilibres financiers des différentes activités du Mouvement qui se complètent.

en K€	2 021	2 020
EXCEDENT	4 656	2 588
AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	36 488	34 268
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT ET PROVISIONS	- 20 214	- 13 393
AUTOFINANCEMENT COURANT	20 930	23 463
CESSIONS D'ACTIFS FINANCIERS	11 548	8 466
AUGMENTATION DE CAPITAL	39 313	33 480
SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	12 315	12 858
EMPRUNTS	35 199	40 693
RESSOURCES	98 375	95 497
INVESTISSEMENTS IMMOBILIERS	- 87 642	- 53 637
INVESTISSEMENTS FINANCIERS	- 9 212	- 6 508
REMBOURSEMENT D'EMPRUNT	- 13 961	- 12 619
EMPLOIS	- 110 815	- 72 764
-VARIATION PERIMETRE ET BFR	7 624	- 3 434
VARIATION DE TRESORERIE	866	49 630

Ce tableau fait ressortir que le Mouvement a dégagé de la trésorerie **(+0,9M€)** sur l'exercice sous l'effet :

- D'une trésorerie équilibrée des deux foncières sur la réalisation des opérations immobilières suite aux augmentations de capital réalisées pour un montant total de **+39,3M€**, à l'encaissement d'emprunts et de subventions d'investissements pour **+47,4M€**, et au financement sur les opérations immobilières pour un montant de **-87,6M€**.
- Un solde positif de cessions de titres des foncières d'un montant de **+1,3M€** qui correspond à l'écart entre les rachats de titres aux souscripteurs et leurs reventes principalement à des investisseurs institutionnels.
- Un solde positif de **+6,9M€** sur la couverture par l'autofinancement du remboursement des emprunts et du BFR.
- Une variation de BFR négative de **-7,6M€**, principalement sous l'effet d'un décaissement sur une opération qui s'est signée dans les premiers jours de janvier 2022.

Le modèle financier mis en place permet de poursuivre le développement de l'activité du Mouvement auprès des personnes les plus fragilisées.

GROUPE ACTICONSEIL
 S.A.R.L. au capital de 164 700 Euros
Expertise Comptable-Commissariat aux Comptes
 1, Rue du Dr Pierre Fleury Papillon
 69100 VILLEURBANNE
 Tél. 04 37 45 19 00 - Fax 04 37 45 19 09
 Email : contact@acticonseil.com
 Siret : 478 512 510 00031